

IMPORTANT

La diffusion de cette émission est soumise à une convention/accord légitime exigée par le producteur DJ Eric NC. : "Je fournis un programme gratuit, je demande simplement à ce qu'il soit respecté et diffusé correctement. Ce n'est pas parce que c'est gratuit que ça ne vaut rien..."

A télécharger **MEMOS - INFOS - CONVENTION** : https://listen.pro-fhi.net/Fan_de_kunk.zip

Contenus de l'archive à télécharger :

- Convention de diffusion
- Memo (pour avoir les coordonnées de mon "réfèrent" radio)
- Durée des mix

Vous n'êtes pas obligé de signer les documents de façon manuscrite et de les imprimer. Indiquez simplement "Bon pour accord" en complétant les renseignements demandés ci-dessous en contactant DJ Eric NC. sur <https://www.fandefunk.fr/>

MEMO

Nom de l'association/particulier :

Nom de la radio :

Adresse du site web :

Nom du responsable (des diffusions) :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

E-mail :

Diffusion de l'émission Fan de funk :

JOUR :

HORAIRE :

JOUR :

HORAIRE :

JOUR :

HORAIRE :

Dès réception de la convention/accord, DJ Eric NC. vous enverra son accord. Merci de joindre à votre email le logo de votre radio pour illustrer sa page "partenaires" comme par exemple ici <https://www.fandefunk.com/emissions-radios-partenaires/>

Cette convention est encadrée par le principe d'échange de lien :

Diffusion de l'émission Fan de funk le live/le mix **avec lien [fandefunk.com](https://www.fandefunk.com) à placer sur votre site = émission(s) gratuite(s)**

Diffusion de l'émission Fan de funk le live/le mix **sans lien [fandefunk.com](https://www.fandefunk.com) = payant à hauteur de 125€ par an**